

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 septembre 2019

BIOÉTHIQUE - (N° 2187)

Tombé

AMENDEMENT

N ° 2123

présenté par
M. Touraine, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 3, après le mot :

« psychologique »

insérer le mot :

« effectuée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.